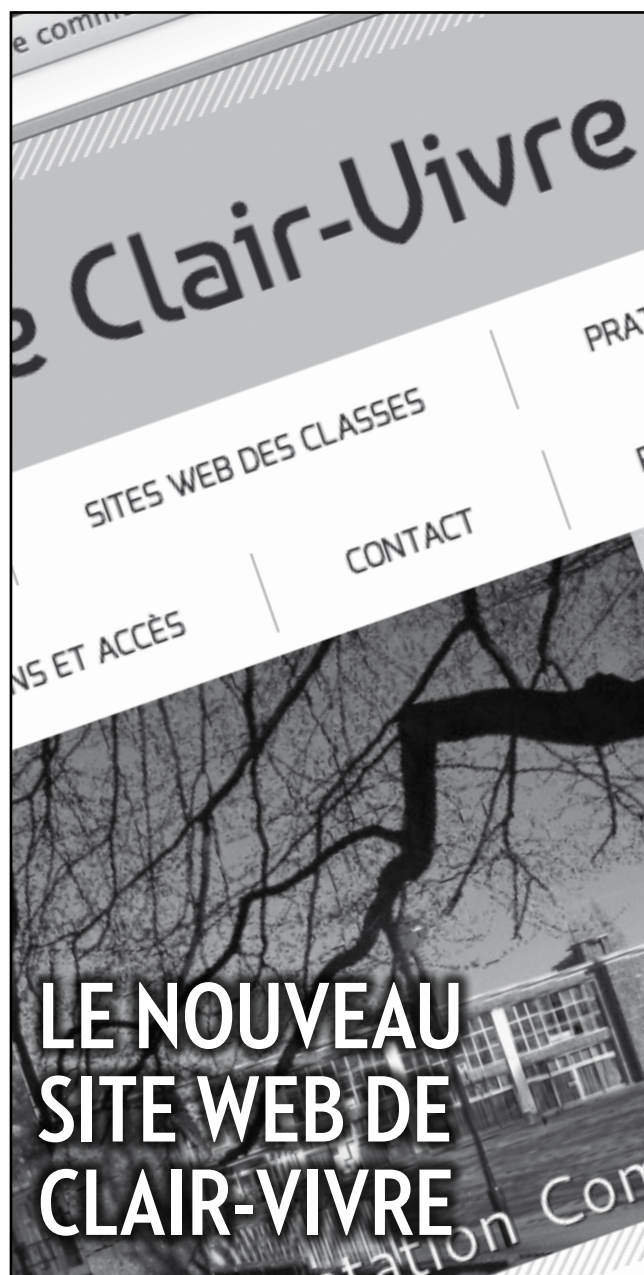


# 12 C'EST QUI, L'ASSOCIATION DES PARENTS ?

# Échos

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CLAIR-VIVRE

- **Conseil d'administration de l'AP** (mandat jusqu'à décembre 2013):  
Geneviève Laloy: glaloy@polyson.com - 0495 48 91 28  
Anne Toussaint: anne.toussaint.laloy@gmail.com - 0473 25 16 45  
Joachim Roussel: info@jier.be  
Stéphane Content: scontent@yahoo.com  
Tamara Delvaux: tamara.delvaux@edpnet.be - 0495 57 02 96  
Raphaël Carette: rcarette@gmail.com
- **Conseil de Participation (CP)**  
Mélody Nenzi: melodynenzi@yahoo.fr  
Stéphane Content: scontent@yahoo.com  
Véronique Halbart: vhalbart@gmail.com  
Valérie Decruyenaere: valdec@base.be  
Nicolas Thys: nichthys@gmail.com  
José Garcia: garcia.cossu@gmail.com  
Karin Huffer: karinhuf@hotmail.com
- **Conseil d'Ecole Elargi (CEE)** Anne Toussaint
- **Contact AP** Casiers Association des Parents +  
parents@clairvivre.be - apclairvivre@gmail.com
- **Site de l'école:** www.clairvivre.be
- **Groupes de travail de l'AP**
  - **Communication & site web**  
Marie Tully: tully@skynet.be  
Karin Huffer: karinhuf@hotmail.com  
Joachim Roussel: info@jier.be  
Geneviève Laloy: glaloy@polyson.com
  - **Journal**  
Stéphane Content: scontent@yahoo.com  
Valérie Decruyenaere: valdec@base.be  
Joachim Roussel: info@jier.be
  - **Mobilité (mobilité@clairvivre.be)** Ramassage scolaire à vélo: Tamara Delvaux - tamara.delvaux@edpnet.be + on recherche un/des parent(s) volontaire(s) pour reprendre cette fonction.
  - **Atelier Réparation Vélo:** Tous les mardis de 16h à 18h.  
Rue du Tilleul, 257 (tout près de Clair-Vivre): 02-242.42.54
  - **Pedibus:**  
Sandrine Hallet (Relais Parents Clair-Vivre): sandrine.hallet@skynet.be  
Fanchon Martens (Commune) acevere.aes@evere.irisnet.be - 02-247.62.47
  - **Parents-relais:** appel au(x) volontaire(s) pour coordonner l'équipe des parents-relais.
  - **Cadre de vie**  
Marjorie Elich: marjorieelich@hotmail.com  
Korneel Hamers: korneelhamers@yahoo.de  
Séverine Balle: severineballe@skynet.be  
Nicolas Thys: nichthys@gmail.com  
Raphaël Carette: rcarette@gmail.com
- **Groupe "Clair-Vivre au futur"**  
Louise Vanneste: louisevanneste@gmail.com  
Véronique Halbart: vhalbart@gmail.com  
Raphaël Carette: rcarette@gmail.com  
Stéphane Content: scontent@yahoo.com  
José Menendez: jmenendez@scarlet.be  
Mélody Nenzi: melodynenzi@yahoo.fr  
Anne Toussaint: anne.toussaint.laloy@gmail.com  
Alexandre Vernailen: avernailen@gmail.com  
Alexandre Gausset: alexandre.gausset@scarlet.be  
Muriel Moussiaux: murielmo1@hotmail.com  
Fabienne Bedechian: fbedechian@yahoo.fr



## LE NOUVEAU SITE WEB DE CLAIR-VIVRE

L'édito .....	2
Les Conseils sont-ils de "bon conseil" ? .....	3
L'AP à la fête de l'école .....	6
La remédiation et le D.A.S., qu'en est-il à Clair-Vivre ? .....	10
Quoi d neuf? .....	11
C'est qui, l'Association des Parents ? .....	12

PROCHAIN MAP : MARDI 14 MAI

EDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CLAIR VIVRE  
EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR FONDS PROPRES - MAI 2013

Suite au MAP axé sur les “structures de participation” à Clair Vivre, l'équipe d'Échos a décidé de se pencher sur ces questions : à quoi servent les espaces de participation à l'école ? Comment sont-ils organisés et pratiqués à Clair Vivre ? Quel est le point de vue des différents acteurs : élèves, enseignants, direction, parents ?

Dispositifs aux objectifs multiples, les structures de participation veillent à ce que la parole et l'information circulent entre les différents acteurs. Ils sont aussi garants des prises de décision discutées et concertées, conditions favorables tant à la bonne intégration des apprentissages qu'au bien-être de nos enfants à l'école. Le reportage de cette édition est centré sur le point de vue des enseignants.

Chaque enseignant a reçu un questionnaire qu'il a dû remplir pour partager son expérience.

Nous vous communiquons quelques témoignages qui nous ont paru significatifs...

Bonne lecture.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Les soirées MAP's ont lieu tous les mois à l'école de Clair Vivre Centre à 20h au réfectoire de l'école (bâtiment à côté du parking).

- **Mardi 14 mai 2013** (transition primaire-secondaire)
- **Mardi 11 juin 2013** (objectifs futurs)

Pour votre rappel, tout parent de Clair-Vivre peut devenir membre de l'AP. Un simple mot dans notre casier ou un email et vous recevez toute l'information sur nos réunions et nos activités.

## EXPOSITION PHOTOS

La classe 5/8 de Germinal “Les petites dents du bâtiment” présente

*Une année de photographie en classe*

**6 PROJETS · 6 MINI-EXPOSITIONS**

DESSINE TOI

LES REFLETS DE LA VILLE

LES PETITES HISTOIRES DE NOS GRANDS PARENTS

AU FIL DES SAISONS

AUTO-PORTRAITS

TOUS PAREILS, TOUS PAS PAREILS

Exposition présentant le travail d'une classe d'enfants de 5 à 8 ans autour de la photographie.

**DU 25 JUIN AU 2 JUILLET À L'ESPACE TOOTS**  
DE 9 À 18 H. - SAUF LE DIMANCHE - RUE STUCKENS 125 - EVERE

## Le nouveau site web [www.clairvivre.be](http://www.clairvivre.be)

Depuis fin mars, le nouveau site internet [www.clairvivre.be](http://www.clairvivre.be) est en ligne. Résolument plus convivial et plus précis, le site se veut avant-tout pratique pour tous les visiteurs.

Au fil des pages, vous passerez de l'explication sur la pédagogie Freinet à la structure de l'école ou encore, des infos pratiques aux différentes implantations. Onglet simple mais très utile, en cliquant sur “Equipes”, vous pourrez mettre un visage sur un nom. Et cerise sur le gâteau, un agenda en ligne qui vous permettra à tout moment de savoir quand à lieu la prochaine conférence pédagogique ou encore, l'échéance des comptes-dîners.

Vous retrouverez aussi une partie dédiée à l'Association des Parents de Clair-Vivre.



C'est grâce à une étroite collaboration entre la direction et l'A.P. que ce nouveau site a vu le jour. N'hésitez pas à le visiter et il vous faudra quelques clics pour en faire le tour ! Bravo à l'équipe...

## All night long!

Pour un bal de l'AP réussi, il ne faut pas grand-chose : quelques personnes motivées pour installer les chaises, les tables, les luminaires, brancher la pompe à bière et remplir les frigos !

Les participants au bal ont fait le reste ; ils ont apporté des plats divers pour réaliser un grand buffet, une auberge espagnole pleine de saveurs. Parents, profs et amis se sont retrouvés à table pour partager un repas. L'ambiance était au rendez-vous ! Pendant que l'assemblée mangeait les dernières miettes, les deux DJ de la soirée installaient la sono. L'alternance de ces derniers a été un vrai succès ; ils ont réussi à faire danser tout le monde jusqu'aux petites heures. Bref, si vous n'y étiez pas cette fois-ci, ne ratez pas le prochain Bal de l'AP !

# 10 LA REMÉDIATION ET LE D.A.S., QU'EN EST-IL À CLAIR-VIVRE ?

PAR VALÉRIE DECRUYENAERE

## La remédiation

Certains enseignants estiment qu'en Freinet, la remédiation n'a pas de sens car chaque enfant évolue à son rythme; il s'agit de pédagogie différenciée. Si un enfant a des difficultés, l'enseignant fait appel soit au PMS soit à un(e) logopède, c'est-à-dire à des intervenants extrascolaires.

Les "capital périodes" accordées par la Fondation Wallonie Bruxelles peuvent être attribuées à de la remédiation ou à d'autres choses en fonction des besoins de l'école...

A Clair Vivre, le personnel de remédiation est affecté comme suit: un temps plein en 3-4-5-6, un mi-temps en 5-8 et un mi-temps à Germinal.

La remédiation s'organise de différentes manières en fonction des besoins des enfants: lors du travail en groupes de niveaux, par exemple, la remédiation peut faire l'objet d'un groupe de niveau plus ciblé. Elle peut également prendre la forme d'un groupe de conversation en français à raison de deux fois par semaine... Chaque classe a droit à 50 minutes de remédiation par semaine.

Si il/elle estime que l'enfant en a besoin, l'enseignant(e) informe et propose la remédiation aux parents.

## Le D.A.S. (Dispositif d'Accrochage Scolaire)

Le D.A.S. existe depuis trois ans. Il est destiné aux enfants qui ont des difficultés en lecture du fait que leurs parents ne sont pas francophones et ne peuvent donc les soutenir dans leur apprentissage. Des ateliers lecture sont organisés généralement le vendredi de 15h45' à 16h45', coordonnés par un(e) instituteur(trice) avec l'aide de parents bénévoles. L'enseignant qui constate une difficulté chez l'enfant propose cette possibilité aux parents. Le DAS se concentre principalement sur l'aide à la lecture des textes libres. Il ya deux projets D.A.S.: un à CV Centre et un à Germinal. Il est important que l'enfant y assiste de manière régulière, au moins 3 fois sur quatre. L'atelier est également ouvert aux enfants de parents francophones mais qui, du fait de leur horaire professionnel, n'ont pas le temps de suivre le travail à la maison. Enfin, un enfant qui aurait un blocage en lecture peut également participer aux ateliers: parfois, une intervention extérieure à la famille peut favoriser le "déblocage"...

Cette initiative soulève et tente de pallier la question de l'accès à la pédagogie pour tous, au-delà des différences socio économiques et culturelles...

# LES CONSEILS SONT-ILS DE "BON CONSEIL" ?

PAR VALÉRIE DECRUYENAERE

**Apprentissage de ce que pourrait être la "démocratie" par l'expérience d'un système de représentation, expression orale, pratique de l'écoute et du respect mutuel, outils de prévention et de gestion de conflits, lieu d'inspiration collective de projets, organes de concertation entre décideurs et partenaires scolaires...**

Dispositifs aux objectifs multiples, les structures de participation veillent à ce que la parole et l'information circulent entre les différents acteurs. Ils sont aussi garants des prises de décision discutées et concertées. L'exploration de ces espaces participatifs reste ouverte à toute autre expérience ou point de vue... Pour l'heure, voici un aperçu de leur pratique au sein de Clair Vivre...

Il existe 5 types de dispositifs pour la participation à l'école: le conseil de classe, le conseil d'école, le conseil de pavillon, le conseil d'école élargi et le conseil de participation.

## Le conseil de classe

En maternelle: les règles de vie sont construites au fur et à mesure lors du "coin tapis" sur base du vécu des enfants. Les enseignants utilisent principalement le dessin comme outils d'expression.

En cycle 5-8, les conseils ne sont pas systématiques et chaque enseignant les pratique à sa manière.

Certains se concentrent sur l'entretien du matin, le "Quoi de neuf?": se dire bonjour, donner les nouvelles, espace d'expression qui permet de sentir la "température de la classe". Dans ce cas, les conseils de classe s'organisent quand le besoin s'en fait sentir, en cas de tension ou de souci ou quand il y a trop de choses à discuter ou à régler.

*Construire ensemble les règles de vie*

D'autres enseignants appliquent la pédagogie du "conseil d'élèves" de manière plus structurée, dans une optique plus "institutionnelle" visant l'apprentissage des systèmes de représentation "démocratiques" et la construction collective des règles de vie.

Dans ce type de pratique, le Conseil de classe a lieu en principe une fois par semaine. Un secrétaire et un président de séance sont désignés. Le président distribue la parole à l'aide d'un "bâton de parole". L'instituteur reste en retrait et joue le rôle de scribe. Un élève est également "responsable du bruit". Si après 3 remarques, l'élève perturbateur continue, il est exclu du conseil en cours.

Ce conseil se base sur les "Règles de vie" et celles-ci sont évolutives au fil des conseils.

# 4 LES CONSEILS SONT-ILS DE "BON CONSEIL" ?

SUITE

La réunion est organisée en 3 étapes :  
Petits papiers à thème. Durant la vie de classe, les élèves peuvent remplir des petits papiers de 3 sortes :  
"J'approuve" - "Je critique" - "Je propose"  
Ces papiers sont lus et discutés lors du conseil.  
"Vide classe" : bilan du fonctionnement de la classe ;  
qu'est-ce qui a bien marché ou pas ?

Ces deux 1<sup>ères</sup> parties concernent donc uniquement la vie de la classe : relations, communication, organisation, fonctionnement, projets, etc.

Un journal mural du conseil est affiché ; les approbations et propositions exprimées lors du conseil sont diffusées via le journal de la classe. La publication des "critiques" n'ayant pas vraiment de sens pédagogique, ces dernières restent internes.



Une fois par mois, l'enseignant organise un "Conseil extraordinaire". Organisé de la même manière, il se termine par la préparation du Conseil d'école : le groupe discute et décide des points qui devront être transmis par les délégués de classe au Conseil d'école.

Deux délégués sont élus pour un an lors du premier conseil de classe. L'instituteur invite les différents candidats à présenter un projet pour leur "mandat". Puis, on vote. Le président et le secrétaire changent tous les mois.

Cette formule de conseil de classe est évolutive, en fonction de l'expérience mais aussi des types de groupes...

## Le conseil d'école

Il réunit les délégués de toutes les classes et la direction. Les deux directrices animent le conseil. Il a lieu une fois par mois dans une classe de 11h à 12h10.

La directrice reçoit à l'avance les sujets à aborder de la part des différents délégués et elle les lit en conseil. Le rapport est tapé en direct et est affiché sur la porte de Clair Vivre Centre.

**Pour moi, le conseil de classe est un moment institué afin d'organiser et gérer la vie de la classe de façon coopérative.**

*Dans notre classe de 5/8, le conseil a idéalement lieu une fois par semaine, le vendredi. Dès que la semaine n'est pas complète, nous ne le faisons pas. Nous nous réunissons en cercle autour des tables (ce n'est pas le même lieu que pour l'entretien qui a lieu au coin tapis). C'est moi qui le gère et qui prend les notes.*

*Au début du conseil, les enfants proposent des sujets qu'il faudrait aborder. Je note chaque sujet et la personne qui le propose. Ainsi l'ordre du jour est établi. Ensuite, l'enfant explique son point. Les autres interviennent. Je note dans le cahier du conseil ce que nous décidons.*

*Le conseil de classe, n'est pas le lieu pour venir se plaindre d'un enfant. Lorsque cela arrive, on rappelle la procédure à suivre avant d'en parler au conseil : expliquer clairement à l'enfant pourquoi je ne suis pas content ou d'accord. Si cela ne suffit pas en parler à 3 avec Virginie. On n'aborde le problème en conseil que si c'est répétitif et que les deux points précédents ne fonctionnent pas. De plus, on essaie de généraliser la situation à un comportement qui n'est pas adéquat plutôt que de rester sur la personne envers qui la plainte est dirigée.*

*Le conseil est bien le lieu pour faire des propositions d'activités, de sorties, de nouvelles organisations et pour trouver des solutions aux problèmes qui se présentent dans la vie quotidienne.*

*Ce doit être, pour moi, un lieu positif et constructif et pas un lieu de plaintes.*

*Le plus compliqué c'est de se tenir à ce qui est décidé. Les enfants ont des idées et des ressources étonnantes mais c'est un apprentissage. Il me semble nécessaire que le conseil puisse avoir lieu régulièrement et souvent pour avoir du sens.*

*Ce qui me frappe souvent lors des conseils, c'est la bienveillance que les enfants ont une fois qu'ils ont déposé ce qui ne leur convient pas. Ils peuvent se plaindre d'un enfant, ils vont malgré tout chercher des solutions pour que la situation s'améliore.*

*Ils sont également fiers lorsque des propositions qui viennent d'eux se concrétisent.*

Merci aux enseignants pour leur participation !

## LES CONSEILS D'ÉLÈVES, OUTIL DE PRÉVENTION OU DE GESTION DES CONFLITS

En juin 2012, la pratique de certains “jeux violents” par des élèves de 5 /6 ont été signalés. La direction et les enseignants ont immédiatement pris des mesures: Valérie Lega est intervenue dans les classes pour expliquer que, selon la loi, de tels faits peuvent être sanctionnés par l'exclusion de l'école.

Elle a également pris contact avec divers organismes de gestion de conflits. La médiation scolaire est intervenue dans les classes de 5-6 et le sujet a été abordé en conseils de classe.

Par ailleurs, l'équipe éducative a décidé d'augmenter le nombre d'enseignants surveillants, dont plusieurs postes fixes et un mobile. Un même nombre de profs surveillants est désormais prévu pour la petite et la grande récré. Selon la direction, ces mesures ont été efficaces...

Ce point a été abordé lors du dernier Conseil d'école: selon les dires des délégués concernés, ces jeux ont disparu de la cour de récré.

**Suite au MAP sur les structures de participation à Clair-Vivre, l'équipe du journal Echos a posé 3 questions relatives à ces structures .**

1. C'est quoi, pour vous, un conseil de classe? (ou coin tapis pour les maternelles).
2. Le pratiquez-vous? (Comment, fréquence, durée,...)
3. Racontez-nous une anecdote qui vous a marqué - ou fait sourire - lors d'un conseil?

Voici deux premières réponses.

- *Le conseil de classe est au centre de la vie de classe/ un moment collectif de concertation qui sert à gérer, organiser, réguler... la vie sociale et les projets de travail du groupe-classe*
- *Il a lieu une fois par semaine +- 1 heure*
- *Pas vraiment d'anecdote dont je me souviens. Le conseil est le reflet de l'évolution de la vie de la classe, en fin de cycle et après une pratique rigoureuse et régulière, les enfants sont presque capables de le gérer seuls. La part du “maître” s'amenuise au fur et à mesure.*

## Le conseil de pavillon

Il réunit les délégués des classes d'un même pavillon et leurs enseignants, le personnel de nettoyage et les éducateurs responsables de ce même pavillon.

## Le conseil élargi

Créé à l'initiative de l'école, il réunit les délégués de dernière année ainsi que les représentants des autres acteurs de l'école: direction, enseignants, personnel d'entretien, éducateurs, profs spéciaux et Pouvoir Organisateur (PO). Il a en fait la même composition que le Conseil de Participation (CP, voir infra) sauf que les élèves y sont également représentés. Il traite des problèmes d'intendance: hygiène, état des locaux, repas, matériel, sécurité, amélioration des conditions de vie, de jeu et de travail.

Le conseil élargi n'existe plus actuellement. Il s'est essouffé car plus personne ne voulait y participer. Pour les enseignants, cela représentait un trop grand engagement, vu le nombre de réunions auxquelles ils doivent déjà être présents... En effet, l'équipe éducative se réunit en concertation collective deux fois par mois: l'actualité de l'école y est suivie d'une discussion autour d'un thème proposé. A cela s'ajoutent diverses concertations par cycles. De fréquentes concertations ont également lieu de manière informelle pour le bon fonctionnement des collaborations diverses...

## Le Conseil de participation

Il réunit les représentants de tous les acteurs scolaires, excepté les élèves...:

Direction, Pouvoir Organisateur (échevin de l'Instruction publique, responsable du Service Éducation et Loisirs de la commune et secrétaire), enseignants, éducateur s, profs de cours spéciaux (religions et morale, personnel d'entretien, concierge, infirmière du PSE (Promotion de la Santé à l'École), parents (délégués par l'AP)...

On y aborde principalement l'actualité de l'école, les projets et décisions récentes de la direction ou du PO ainsi que toute question proposée par l'un des membres. Les dysfonctionnements éventuels ainsi que des solutions concrètes sont ainsi mis sur le métier...

Le CP a lieu en moyenne deux fois par an mais l'AP a récemment introduit une demande à la commune pour qu'il y en ait davantage (4 au lieu de 2 par an) ce, pour favoriser une communication plus transparente entre le PO et les partenaires scolaires...

# LE SALOON

DE L'ASSOCIATION DES PARENTS

25 MAI 2013

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE L'ÉCOLE,  
L'ASSOCIATION DES PARENTS SERA PRÉSENTE  
DANS SON ESPACE BIO-WESTERN.

UNE BELLE OCCASION POUR SE RENCONTRER ET  
DISCUTER SUR LES SUJETS QUI VOUS TOUCHENT.

